

CONCERT'ACTION LACHINE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

CONCERT'ACTION LACHINE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CONCERT'ACTION LACHINE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CONCERT'ACTION LACHINE qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe du Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CONCERT'ACTION LACHINE au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, ainsi que de l'actif net au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 4 juin 2020

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A129449

CONCERT'ACTION LACHINE
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020						2019		
	Fonctionnement de base	PIC - Centraide	DRSP - Sécu-Allim	Enjeu 2 - BINAM	Casual	PPP - CIPC	Centaide - Finan, Supp	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS									
Subventions (note 8)	104 654	140 803	28 227	48 272	4 278	4 102	3 037	333 373	189 089
Revenus d'activités	14 968	5 673	1 710	-	-	-	-	22 351	20 109
Cotisations	655	-	-	-	-	-	-	655	750
Intérêts et autres	961	-	-	-	-	-	-	961	539
	121 238	146 476	29 937	48 272	4 278	4 102	3 037	357 340	210 487
CHARGES									
Salaires et charges sociales	95 366	55 587	8 991	34 037	4 228	4 102	1 855	204 166	112 580
Loyer	13 060	-	-	-	-	-	-	13 060	14 486
Honoraires professionnels	9 526	5 534	331	2 078	-	-	489	17 958	36 361
Frais d'activités	686	78 567	18 932	9 848	-	-	-	108 033	25 206
Frais de bureau	4 793	1 656	993	245	50	-	-	7 737	6 602
Promotion et communication	3 849	5 098	-	751	-	-	-	9 698	2 564
Frais de réunion	747	34	-	70	-	-	-	851	1 062
Matériel et services informatiques	2 975	-	690	1 236	-	-	693	5 594	560
Assurances	451	-	-	-	-	-	-	451	396
Formation et information	2 404	-	-	-	-	-	-	2 404	107
Divers	-	-	-	7	-	-	-	7	589
Taxes et permis	36	-	-	-	-	-	-	36	34
	133 893	146 476	29 937	48 272	4 278	4 102	3 037	369 995	200 547
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(12 655)	-	-	-	-	-	-	(12 655)	9 940
ACTIF NET AU DÉBUT	-	-	-	-	-	-	-	50 710	40 770
ACTIF NET À LA FIN	-	-	-	-	-	-	-	38 055	50 710

CONCERT'ACTION LACHINE

BILAN

AU 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	88 529	9 667
Placement temporaire (note 3)	189 164	74 049
Subvention à recevoir	23 739	40 614
Débiteurs (note 4)	1 112	2 709
Frais payés d'avance	112	112
	<u>302 656</u>	<u>127 151</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	35 216	12 469
Apports reportés (note 6)	229 385	63 972
	<u>264 601</u>	<u>76 441</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>38 055</u>	<u>50 710</u>
	<u>302 656</u>	<u>127 151</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____	_____	_____	_____
Nom	Signature	Nom	Signature
_____	_____	_____	_____
Fonction	Date	Fonction	Date

CONCERT'ACTION LACHINE
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(12 655)	9 940
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	1 597	(244)
Subvention à recevoir	16 875	(40 614)
Frais payés d'avance	-	61
Créditeurs	22 747	832
Apports reportés	165 413	30 822
	206 632	(9 143)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	193 977	797
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	193 977	797
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	83 716	82 919
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	277 693	83 716
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		
Encaisse	88 529	9 667
Placement temporaire (note 3)	189 164	74 049
	277 693	83 716

CONCERT'ACTION LACHINE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Concert'Action est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 Juillet 2002. Il a pour objets : le regroupement des différentes instances interpellées par le développement social de Lachine, la réalisation d'actions concertées visant l'amélioration des conditions de vie des résidents de Lachine et œuvrer pour la collaboration et le partage d'informations entre les différents acteurs de développement social à Lachine.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations et autres revenus

Les cotisations des membres et les autres revenus sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes qu'un accord existe, que le service a été rendu, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

CONCERT'ACTION LACHINE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

3- PLACEMENT TEMPORAIRE

	2020	2019
	\$	\$
Compte Avantage Investisseur, 0,5% sans date d'échéance	189 164	74 049

4- DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	1 613	2 709

5- CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Frais courus	2 300	579
Salaires et vacances courus	27 011	7 783
Autres sommes à payer	5 905	3 762
Sommes à payer à l'État	-	345
	35 216	12 469

6- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2019	Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Enjeu 5	979	1 000	-	1 979
PIC - Centraide	62 993	108 333	140 803	30 523
DRSP - Sécurité alimentaire	-	108 000	28 227	79 773
Enjeu 2 - BINAM	-	60 000	48 272	11 728
Casual	-	36 878	4 278	32 600
PPP - CIPC	-	29 921	4 102	25 819
Centaide financement supplémentaire 2020	-	50 000	3 037	46 963
	63 972	394 132	228 719	229 385

CONCERT'ACTION LACHINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

7- SUBVENTIONS

	2020	2019
	\$	\$
Centraide	193 460	122 481
Ville de Montréal	79 385	31 113
Direction de santé publique	48 910	20 495
Maison de jeune l'Éscalier	8 380	
Arrondissement de Lachine	1 350	10 000
CIUSSS- ODIM	-	5 000
Emploi Québec	3 739	-
	335 224	189 089

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les placements. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des placements est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs. Ce risque est réduit en raison des sommes importantes investies en placement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Le placement temporaire à taux d'intérêt fixe assujettit l'organisme à un risque de juste valeur.

9- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.